



CCRE 2023-2024 PROGRAMME DE TRAVAIL



Avec le soutien de
l'Union européenne

Introduction

« Renforcer l'Europe locale et régionale depuis 1951, tout en promouvant un avenir plus inclusif et durable pour tous les citoyens et les générations à venir. »

La vision 2020-2030 du CCRE

Le contexte actuel est évidemment complexe, avec la multiplication des événements climatiques, la guerre en Ukraine, la forte hausse de l'inflation, les pressions croissantes du coût de la vie pour les collectivités, le creusement induit des inégalités territoriales et sociales, la crise énergétique (augmentation des prix et de la dépendance) et sanitaire, la pollution des sols, la perte de biodiversité et les crises de l'air et de l'eau. Les gouvernements locaux et régionaux sont touchés sur de multiples fronts. Les gouvernements locaux et régionaux ont besoin de soutien et de solutions adaptées pour réduire la pollution atmosphérique sur leurs territoires, préserver la santé des sols et de l'eau, restaurer la biodiversité et mieux collecter, trier et recycler tous les types de déchets, mais sans avoir à en supporter seuls tous les coûts. Or, face à la précipitation de multiples crises concomitantes, il est plus que jamais indispensable que l'Europe soit solidaire et unie pour affronter l'avenir ensemble.

Nous avons également constaté une menace pour l'État de droit dans certains pays européens, une montée des idéologies d'extrême droite et nationalistes, des tentatives de nier le droit de disposer de son propre corps et des persécutions à l'encontre des membres de la communauté LGBTQIA+. Les élus locaux et régionaux ont également fait l'objet de menaces et de risques, une évolution

préjudiciable à la démocratie locale et régionale.

À cela s'ajoute un écart croissant entre les territoires européens. Souvent, la richesse est concentrée dans les zones urbaines densément peuplées, des zones où les citoyens bénéficient d'un accès plus facile aux services publics, alors que les zones rurales se sentent de plus en plus déconnectées et isolées. L'un des principaux défis des années à venir sera de reconnecter ces deux réalités.

Les collectivités territoriales contribuent déjà activement aux objectifs fixés par l'UE en s'efforçant d'accroître l'efficacité énergétique, d'entreprendre la rénovation énergétique des bâtiments, d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, d'élaborer des plans locaux en matière d'économie, d'intégration et d'égalité, et bien plus encore.

En fait, les forces indéniables des collectivités territoriales et leur capacité à mener des actions de première ligne ont été clairement démontrées à maintes reprises ces derniers temps, à travers leur gestion efficace des répercussions des crises sur leurs territoires, et la rapide mobilisation des personnes et budgets. Par exemple, le CCRE et ses membres ont immédiatement pris des mesures pour soutenir leurs homologues ukrainiens et les aider à faire face à l'impact de la guerre. Il s'agissait notamment d'aider à accueillir l'afflux soudain de réfugiés, principalement des femmes et des enfants, dans les municipalités et régions le long des frontières et au-delà, ainsi que de gérer les conséquences sociales, énergétiques et économiques qui en découlent, souvent en coordination avec les gouvernements nationaux.

Tout cela confirme notre conviction que nos valeurs communes de démocratie et d'autonomie locales, d'égalité, de coopération et de durabilité doivent sans aucun doute rester au cœur de nos efforts pour atténuer les effets néfastes de la multitude de crises et de conflits, y compris la guerre. En outre, quel que soit l'état des choses, nous ne devons pas perdre de vue notre programme de durabilité et continuer à lutter pour la durabilité et l'égalité sur nos territoires européens au nom de tous. En 2024, les institutions européennes sont appelées à subir leur renouvellement réglementaire. Cela marquera le début d'un nouveau chapitre, même s'il ne reste que six ans pour transformer l'Agenda 2030 en réalité. Le moment est donc venu de passer à de nouveaux modèles de vie, de consommation et de production, avec les services publics comme élément central, afin de garantir l'inclusion et la durabilité, pour leur donner vie. Se préparer aux chocs futurs et anticiper les conséquences possibles restent après tout des facteurs clés de succès.

Les collectivités territoriales, de par leur proximité avec les citoyens, peuvent servir de force motrice pour répondre à tous ces défis. Le rôle qu'ils jouent dans la promotion de l'échange de bonnes pratiques, la redéfinition des services publics et l'amplification de la voix des citoyens aux niveaux national et international sont autant d'occasions pour les niveaux locaux et régionaux de faire la différence.

À cette fin, nous souhaitons être un outil, un guide et une ressource indispensable pour nos membres au cours de leur mission visant à aider les collectivités territoriales à devenir des territoires inclusifs et durables grâce à la coopération. Nous voulons qu'ils développent une plus grande capacité d'action, de suivi, d'évaluation et d'influence sur les politiques et les ambitions européennes, ce qui déterminera à son tour l'orientation et la mise en œuvre des politiques d'une manière propice à la création d'environnements vivables pour et avec les habitants aux niveaux local et régional.

Ce document est une proposition pour le programme de travail 2023-2024 du CCRE. Il prend en compte le contexte géopolitique actuel et la discussion qui a eu lieu - impliquant 60 associations nationales de collectivités territoriales de 40 pays européens - lors de la Retraite du CCRE en septembre 2022, ainsi que le programme de travail annuel de la Commission européenne pour 2023. Il expose ce qui nous animera - membres et secrétariat confondus - au cours des deux prochaines années. Il indique également les mesures que nous prendrons pour poursuivre la mise en œuvre de la [stratégie pluriannuelle pour 2020-2030](#).

L'annexe fournit de plus amples informations sur les activités, décomposées par domaine de travail thématique.

Objectif primordial



Le principal objectif du CCRE pour 2023 et 2024 est d'assurer une transition verte et inclusive sur les territoires européens, grâce au rôle moteur des associations nationales de collectivités locales et régionales et à la démocratie participative.

Nous voulons que nos appels à un développement durable, vert et résilient soient entendus en Europe et dans le monde.

Élaboré dans le cadre de la stratégie pluriannuelle du CCRE, notre plan d'action pour 2023-2024 s'articule autour de quatre « P » (selon l'acronyme anglais) :

1. PERSONNES - Des sociétés inclusives, ne laissant personne de côté et rapprochant l'Europe des citoyens :

Le respect de l'égalité et des droits fondamentaux est essentiel pour construire des sociétés plus durables.

2. PARTENARIAT - Autonomie locale, subsidiarité, coopération et participation des collectivités locales et régionales.

Les multiples crises en cours et la guerre aux portes de l'Europe ont souligné l'importance de la collaboration des collectivités locales et

régionales pour trouver des solutions et atténuer les effets négatifs.

3. LIEUX - Aucun territoire laissé pour compte et une qualité de vie élevée

Tous les territoires, ruraux ou urbains, doivent assurer à leurs citoyens une bonne qualité de vie, quel que soit leur lieu de résidence. Comment s'assurer qu'ils disposent des outils et du cadre appropriés ?

4. PLANÈTE - Europe neutre en carbone / construire des territoires résilients

Cet objectif central consiste à garantir que les collectivités territoriales puissent parvenir à des sociétés neutres en carbone d'ici 2050 en envisageant des solutions adaptées pour réduire la pollution atmosphérique, préserver la santé des sols et de l'eau, restaurer la biodiversité et mieux collecter, trier et recycler tous les types de déchets sur leurs territoires, sans les laisser assumer seules tous les coûts, notamment dans un contexte de flambée des prix de l'énergie et de dépendance extérieure.

Principales lignes d'action pour les deux prochaines années

Pour construire des sociétés plus démocratiques, inclusives, résilientes et pacifiques, il est essentiel de garantir la participation significative des territoires de tous types et de toutes tailles, et d'amplifier leurs voix aux niveaux national, européen et international. Nous pensons qu'il est crucial

d'encourager la participation active à tous les niveaux de l'élaboration des politiques afin que les gens se sentent représentés et entendus par leurs représentants élus, qui sont tenus responsables en vertu des objectifs qu'ils se sont engagés à atteindre en matière de démocratie, de droits fondamentaux et de durabilité.

Pour que cette transition se fasse au moindre coût social, économique et environnemental, nous poursuivrons notre travail de **plaidoyer** auprès des institutions européennes et d'**information** (en temps utile et de manière régulière) des associations nationales de collectivités territoriales, représentant toutes les tailles et tous les types de territoires, afin de contrer tout sentiment d'être laissé pour compte qui peut conduire à la montée de l'extrémisme et à la diffusion de fausses informations, ce qui mine également la

confiance des citoyens dans les institutions démocratiques, et d'aider les collectivités locales et régionales à transmettre les informations nécessaires à leurs résidents. Nous **renforcerons** également **leurs capacités** en matière d'initiatives européennes par le biais d'ateliers et de formations tout au long de l'année, en mettant l'accent sur une transition inclusive et verte. Nous souhaitons également accroître la capacité de nos associations membres à **développer des activités coordonnées** (campagnes paneuropéennes, diffusion, événements) qui favorisent un développement territorial inclusif et vert à travers l'Europe.

En regardant vers l'intérieur, nous continuerons à **rationaliser nos processus internes** et à adopter les outils de pointe appropriés.

1. S'orienter vers une organisation plus durable et plus inclusive

Quatre résultats attendus

- Le CCRE fonctionne de manière démocratique, les membres ayant la possibilité de participer aux organes de décision.
- Le réseau du CCRE reste adapté, répond aux besoins des membres et les maintient unis grâce au développement de stratégies innovantes.
- Le CCRE est financièrement sain et durable
- Le Secrétariat du CCRE assure un travail quotidien de qualité

Exemples d'actions

Le CCRE renouvelle sa direction politique en décembre 2022. Il garantira un processus décisionnel démocratique en parvenant à ses points de vue et positions grâce à l'engagement politique de ses membres et de ses porte-parole thématiques en particulier. S'appuyant sur le processus de changement entamé en 2020, le CCRE réaffirmera également ses valeurs et sa feuille de route pour l'impact.

En outre, un point de contact désigné au sein du Secrétariat permettra la participation équitable des membres, dans toute leur diversité, aux activités et aux organes de décision du CCRE. Le CCRE veillera à ce que la diversité territoriale et régionale de ses membres se reflète dans la composition de son secrétariat.

Le CCRE adaptera également davantage ses méthodes de travail à un environnement en



mutation, en utilisant des technologies intelligentes pour faciliter les débats hybrides interactifs, en assurant le développement continu et le bien-être de son personnel par la formation, et en garantissant des procédures intelligentes et vertes pour les années à venir.

Enfin, le code de conduite du CCRE sur le harcèlement (adopté en 2018) a été mis à jour en 2022 et sera distribué au personnel du CCRE, au personnel des associations membres, aux représentants élus et aux tiers participant aux activités ou événements du CCRE afin de s'assurer que la politique a été divulguée et comprise par toutes les personnes concernées. Nous développerons également une stratégie interne en matière d'égalité et de diversité.

2. Être la référence incontournable pour toutes les politiques relatives aux collectivités locales et régionales aux niveaux européen et international, et un partenaire fiable pour les institutions européennes.

Trois résultats attendus

- Les associations de collectivités territoriales européennes restent bien informées sur les politiques européennes et peuvent mieux les influencer.
- Les institutions européennes prennent davantage en compte les perspectives et les besoins des collectivités territoriales et de leurs associations
- Les associations de collectivités territoriales deviennent plus visibles et apportent des contributions pertinentes aux événements internationaux, et elles forment des partenariats avec d'autres collectivités territoriales similaires, des gouvernements nationaux et des institutions européennes dans les forums mondiaux.

Exemples d'actions

L'examen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027 devrait commencer en 2023. Le suivi de certains instruments sera un élément essentiel de notre travail politique.

Les alliances avec d'autres réseaux sont également cruciales pour faire passer certains de nos messages aux décideurs clés.

En outre, nous nous associerons également aux institutions européennes sur la scène mondiale afin

de cultiver une perspective locale et régionale dans les organisations multilatérales et les forums internationaux. Le CCRE représentera également les intérêts des collectivités territoriales dans les organes non européens, par exemple les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les finances locales, y compris les investissements verts, l'intégration des migrants et des réfugiés, la coopération décentralisée et le développement territorial.

3. Être la principale organisation européenne de coordination où les collectivités locales et régionales et leurs associations peuvent acquérir des connaissances et améliorer leurs pratiques.

Deux résultats attendus

- Les associations de collectivités territoriales européennes enrichissent la source de connaissances du réseau du CCRE avec leurs propres expériences, permettant au CCRE de produire et de partager davantage d'expertise sur les collectivités territoriales.
- Les associations de collectivités territoriales européennes sont mieux à même de remplir leur rôle aux niveaux national, du pays partenaire et de l'UE.

Exemples d'actions

Les connaissances et les actions sont ancrées dans les faits et les preuves, l'apprentissage par les pairs et l'échange de pratiques et d'expériences. Nous mettrons en commun l'expertise de nos associations en utilisant des études, des enquêtes et des bonnes pratiques. La diffusion des méthodologies, des connaissances et des outils à travers l'Europe est également cruciale pour renforcer les associations nationales et leur permettre de mieux concevoir, mettre en œuvre et contrôler les cadres politiques en fonction de leurs compétences.

Si la décision est prise d'organiser une conférence du CCRE en 2025 - offrant un espace d'échange, d'apprentissage et de mise en valeur des forces des collectivités territoriales - nous aimerions proposer d'aborder le thème suivant : la démocratie locale et la participation des populations aux processus décisionnels à tous les niveaux de gouvernance. Le processus de préparation devrait commencer dès 2023.

4. Devenir un leader d'opinion très visible et influent sur les questions relatives aux gouvernements locaux et régionaux.

Deux résultats attendus

- Les questions et les messages locaux et régionaux sont diffusés avec un maximum d'efficacité auprès des parties prenantes et des décideurs européens et internationaux concernés.
- Le CCRE et ses associations bénéficient d'une visibilité maximale au niveau européen et au niveau local.

Exemples d'actions

Nous allons repenser notre positionnement et notre image de marque, toujours dans le but d'améliorer la qualité de notre contenu, tant sur le fond (données, faits, chiffres) que sur la forme (narration).

Nos messages seront diffusés par le biais de différents médias, notamment des publications électroniques et des vidéos. En intensifiant nos communications lors des campagnes spéciales et aux dates clés, en collaboration avec nos membres et les élus, nous maximiserons notre visibilité et notre impact politique.

En un mot - Politique et défense des intérêts

Dossiers clés de plaidoyer

- Énergie et climat : Fit for 55, REPowerEU
- Pacte sur les migrations et l'asile et FAST-CARE
- Directive relative à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique
- Paquets d'économie circulaire I et II : Eco-conception des produits, Produits de construction, Emballage.
- Cadre européen pour la mobilité urbaine et règlement RTE-T
- Paquet « zéro pollution »
- Directive-cadre sur les déchets et directive sur le traitement des eaux urbaines résiduelles
- Loi sur la restauration de la nature
- Mobilité durable et RTE-T
- Digitalisation (loi sur le numérique)
- Nouveau dialogue social
- Examen de la gouvernance économique de l'UE

Suivi des politiques

- Égalité
- Développement rural
- Agenda urbain pour l'UE
- Éducation et sensibilisation au développement
- Programme du Partenariat oriental

Examen de mi-parcours

- Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI - Global Europe)
- Programme "Citoyens, égalité, droits et valeurs" (CERV)
- Politique de cohésion
- Stratégie de l'UE en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et plan d'action de l'UE en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans les actions extérieures (GAP III)

Annexe - Programme de travail détaillé

OBJECTIF GLOBAL

L'objectif principal du CCRE est de représenter, d'inspirer et d'équiper nos membres ainsi que de plaider en leur nom pour assurer une transition territoriale verte et construire des sociétés inclusives par le biais de la démocratie participative.

Identification et diversification des sources de financement pour une durabilité à long terme

Des rapports financiers et narratifs seront régulièrement préparés pour l'information des associations membres (rapport d'activité annuel public à publier entre juin et septembre de l'année suivante). Le CCRE continuera également à veiller à ce que les contrats soient dûment exécutés, et à ce que les attentes des donateurs soient satisfaites conformément à nos intérêts.

Anticipant l'impact de l'indexation de l'inflation sur les salaires et les loyers belges (qui devrait être de l'ordre de 10-12% l'année prochaine), ainsi que la diminution du PIB de nombreux pays et donc les répercussions qui en découlent sur le niveau des cotisations des membres, afin de maintenir un niveau élevé dans la qualité de son travail, le CCRE continuera à explorer les perspectives de revenus provenant de ressources externes en gardant un œil sur les appels à propositions et les services contractuels, y compris pour le Secrétariat lui-même, impliquant le suivi des appels, les partenariats avec de nouveaux types de donateurs et la poursuite des accords en cours avec la Commission européenne. Afin de s'assurer que toute action de financement est financièrement saine et durable et qu'elle s'aligne de manière appropriée sur les objectifs du CCRE, cette recherche sera effectuée conformément à la stratégie 2021 sur les ressources externes et en liaison avec la

plateforme que le CCRE a mise en place avec les membres sur les activités basées sur des financements externes.

En outre, les coûts des réunions seront davantage examinés, notamment en ce qui concerne l'interprétation et la restauration.

Dans le cadre de l'accord-cadre de partenariat pluriannuel que le CCRE a signé avec la Commission européenne (programme " Citoyens, égalité, droits et valeur "), les propositions d'activités pour 2023 sont incluses ci-dessous.

Les élections européennes

En 2024, les prochaines élections européennes auront lieu, un renouvellement qui concernera plus de 705 membres du Parlement européen. De nouveaux commissaires et un nouveau président de la Commission européenne seront également désignés consécutivement.

Le Secrétariat du CCRE suggère de commencer à travailler collectivement sur une stratégie dès 2023 en vue de développer un agenda politique local et régional commun avant les élections. Cela comprendrait un ensemble de priorités politiques fondamentales pour l'identité du CCRE qu'il souhaiterait voir mises en œuvre dans les années à venir. Une décision pourrait également être prise pour répondre à des demandes spécifiques, telles que la création d'un intergroupe du Parlement européen¹ sur les services publics, qui contribuerait à mettre en lumière les services publics comme pierre angulaire des solutions territoriales en Europe. D'autres objectifs consisteront à identifier, avec l'aide de nos membres, les députés européens favorables aux collectivités territoriales, ainsi qu'à analyser le mandat d'Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne (ce qui

¹ <https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/en/organisation-and->

[rules/organisation/intergroups](https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/en/organisation-and-rules/organisation/intergroups)

a été positif pour les collectivités locales et ce qui pourrait être amélioré).

Communication

En plus de publier des communications concernant les activités de chaque domaine de travail (voir ci-dessous), le CCRE renouvellera son partenariat médiatique annuel avec Euractiv, un réseau médiatique paneuropéen spécialisé dans les politiques européennes, ciblant les décideurs européens, les acteurs politiques, les journalistes, les groupes de réflexion et autres personnes influentes en Europe. Cela permettra de

renforcer la visibilité des collectivités locales et régionales au niveau européen.

Nous continuerons à présenter les bonnes pratiques de nos membres, les « histoires du terrain » et les réalisations du réseau par le biais de vidéos, de médias sociaux, d'animations et du rapport annuel.

Conformément à notre feuille de route pour l'impact, nous allons tirer parti de notre marque et chercher des moyens d'amplifier notre voix au niveau local et sur la scène européenne.

Enfin, nous ferons équipe avec les responsables de la communication de nos associations membres pour coordonner des actions communes et mener des campagnes thématiques autour de dates, d'événements et de publications clés.

Dates clés

- 8 mars 2023 - Journée internationale de la femme
- 9 mai 2023 - Journée de l'Europe
- Juin 2023 - Réunion du comité Directeur en Géorgie
- Octobre 2023 - Semaine européenne des régions et des villes
- Décembre 2023 - Réunion du comité Directeur
- 2024 - Élections du Parlement européen et nomination de la nouvelle Commission européenne
- Juin 2024 - Réunion du comité Directeur
- Septembre 2024 - Retraite du CCRE (désormais tous les deux ans)
- Décembre 2024 - Réunion du comité Directeur

PERSONNES

- **Intégrer les droits transversaux** et les préoccupations des citoyens - dans toute leur diversité - dans tous les travaux pertinents du CCRE, en fonction de l'expertise et des capacités du secrétariat et des membres du CCRE ; renforcer l'intégration des questions d'égalité et de droits fondamentaux dans les travaux politiques et techniques du CCRE ; intégrer les questions de valeurs/droits dans les travaux de tous les collègues, **chacun abordant un angle spécifique**.
- **Renforcer la capacité des associations membres** à mener des activités de plaidoyer aux niveaux national et européen dans les domaines de l'égalité, de la migration/intégration et de la coopération entre les villes ; renforcer la capacité des collectivités territoriales à mettre en œuvre les cadres politiques européens et internationaux en fonction de leurs compétences.
- **Accroître la visibilité des initiatives** des **gouvernements locaux et régionaux** et des associations de collectivités territoriales sur les sujets couverts par l'équipe Citoyenneté ; défendre le rôle clé qu'ils jouent en identifiant et en mettant en évidence les bonnes pratiques.

ACTIVITÉS CLÉS EN 2023

Février	Conférence suédoise sur l'égalité des sexes à Malmö (à confirmer) Forum de la Charte de l'égalité à Chişinău, Moldavie (lié à l'équipe partenariats internationaux)
Mars	Conférence finale d'IncluCities Événement parallèle (CCRE/PLATFORMA) à la 67e Commission des Nations unies sur le statut des femmes (prévu le 8 mars, journée internationale de la femme)
Mai	Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie
Juin	Semaine des réfugiés Forum de la Charte de l'égalité à Tbilissi, Géorgie (lié à l'équipe partenariats internationaux)
Octobre	Semaine européenne des régions et des villes
Novembre	Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre
Décembre	Journée internationale des migrants, Journée internationale des droits de l'homme Dialogue annuel structuré sur le GAP III (lié à l'équipe partenariats internationaux)
Dates à déterminer	Forum mondial des réfugiés Participation au jury d'experts pour la Capitale européenne de la démocratie

PLAIDOYER

- Nouveau pacte pour les migrations et l'asile
- Proposition de directive européenne sur la prévention et la lutte contre les formes spécifiques de violence fondée sur le sexe (de 2022 jusqu'à l'adoption par le Conseil de l'UE).
- Agenda urbain de l'UE - Proposition d'un nouveau partenariat thématique de l'UAEU : Villes d'égalité (en lien avec l'équipe territoires, 2023)
- Stratégie européenne en matière de soins (2022) (en lien avec l'équipe territoires)
- Plan d'action pour l'égalité des sexes III (GAP III) - Forum politique annuel pour le développement ; dialogues structurés avec la DG INTPA et le SEAE ; évaluation à mi-parcours en 2023/2024 (liée à l'équipe partenariats internationaux, 2023).
- Femmes en politique, inclusion et diversité (en lien avec les élections européennes de 2024)

Jumelage et coopération municipale

Suite à l'analyse 2022 des demandes d'assistance postées sur le site web du CCRE www.twinning.org, le CCRE mènera une enquête pour déterminer les besoins des collectivités territoriales et de leurs associations en termes de jumelages et de partenariats municipaux, afin de capitaliser sur cette méthodologie et de proposer des solutions innovantes, centrées sur les citoyens, aux défis communs de notre époque. Ce travail préparera également le terrain pour un futur projet centré sur les jumelages et la coopération municipale en Europe comme moyen de relever les défis sociétaux (avec un accent sur l'inclusion). Le CCRE donne l'impulsion pour repenser ce type de coopération ; le temps est venu pour une renaissance des jumelages ! Les actions envisagées comprennent :

- Organiser un atelier avec les membres
- Apporter des modifications techniques au site web afin de corriger et d'améliorer l'interface utilisateur ; fournir un meilleur espace de mise en réseau pour les collectivités territoriales et leurs associations afin de trouver des partenaires ; afficher des opportunités de financement et des informations qui sont à jour.
- Publier un rapport interactif sur ce dont les collectivités territoriales et leurs associations en Europe ont besoin pour optimiser l'utilisation du jumelage en tant qu'outil, y compris une méthodologie et des conseils sur le jumelage et des recommandations.

Intégration et inclusion des migrants

Poursuivant le travail sur la directive sur la protection temporaire (DPT) et le webinaire connexe qui a eu lieu en 2022, le CCRE mènera une étude préliminaire pour comprendre ce qui s'est passé dans les collectivités territoriales et leurs associations un an après l'activation historique de la DPT. Le CCRE attendra de chaque association membre qu'elle facilite les réponses à l'enquête d'un minimum de 15 municipalités et régions dans leur pays, afin de disposer d'un échantillon suffisant pour effectuer des comparaisons et tirer des premières conclusions sur l'impact de la DPT sur la fourniture de services locaux et les dépenses financières. Ce projet pourrait être un point de départ pour une étude plus approfondie en 2024 sur la façon dont la première activation du DPT a eu un impact sur les dépenses financières et la prestation de services pour les collectivités territoriales. Les actions envisagées comprennent :

- Organiser un événement au cours duquel les collectivités territoriales et leurs associations peuvent entamer un dialogue avec les représentants et les décideurs européens sur la migration et l'inclusion d'un point de vue local, en mettant l'accent sur les effets de la DPT un an après son activation.
- Réaliser une étude préliminaire (fiche d'information de deux pages) ; émettre des recommandations politiques ; organiser des échanges avec des représentants et des décideurs des institutions européennes avant mars 2024.
- Organiser un événement à l'occasion de la Journée internationale des migrants (décembre) pour présenter les premiers résultats concernant l'impact de la DPT sur les collectivités territoriales un an plus tard.

Egalité des genres - Préparation, recherche et collecte de données pour l'édition 2024 de l'étude du CCRE « Les femmes en politique : Tendances locales et européennes »

Le CCRE suit la représentation des femmes en politique, des niveaux local et infranational aux niveaux national et européen, comme en témoignent ses nombreuses études, depuis 1998 et plus récemment en 2019. Pour renforcer nos actions de plaidoyer en faveur d'un leadership équilibré entre les sexes, le CCRE commencera à collecter des données pour une nouvelle publication afin de documenter les preuves de la sous-représentation persistante des femmes dans la prise de décision à tous les niveaux en Europe.

Ce travail de compilation de statistiques actualisées est prévu sur une période de 18 mois (mars 2023 à septembre 2024), les résultats finaux (y compris la représentation des femmes au Parlement européen suite aux élections et le renouvellement de la direction de la Commission) devant être

publiés en anglais et en français en septembre 2024. Si possible, le CCRE souhaiterait également mieux comprendre la diversité des femmes occupant des fonctions électives (en termes d'âge, de niveau d'éducation, de pays d'origine/de statut migratoire).

Il s'agit d'une entreprise importante, qui permettra de sensibiliser aux défis, aux solutions et à la nécessité de disposer de données ventilées par sexe au niveau local. L'objectif est d'améliorer le niveau de connaissance et d'encourager l'innovation dans les politiques publiques afin de mieux soutenir les nouvelles approches d'élaboration des politiques. Les actions envisagées comprennent :

- Poursuivre la campagne #Power2Her du CCRE pour augmenter le nombre de femmes en politique, en s'appuyant sur les résultats des études menées en 2008 et 2018/19.
- Collecter des données sur la représentation des femmes dans les assemblées et aux postes de direction aux niveaux local, intermédiaire et régional dans 40 pays (fiche d'information de deux pages).
- Mener une enquête qualitative auprès des femmes élues locales/régionales sur leurs expériences (types de portefeuilles détenus, salaire/rémunération ainsi que tout harcèlement ou abandon).

La stratégie du CCRE en matière de diversité et d'égalité

Une réflexion sera menée sur les processus de recrutement interne et sur la manière d'améliorer encore le ciblage des populations non habituelles qui ont parfois moins accès à la bulle européenne, et notamment celles d'origine ethnique diverse. Nous espérons que cela contribuera également à diversifier la composition de nos organes statutaires à long terme. Les trois volets envisagés sont les suivants :

- Des achats stratégiques en accord avec les valeurs que nous promouvons (égalité, inclusion) ;
- Politique de diversité pour le recrutement du CCRE ;
- Formation du personnel à l'autodéfense verbale.

GROUPES D'EXPERTS

- Groupe d'experts du CCRE sur l'égalité des sexes
- Commission permanente pour l'égalité du CCRE
- Task Force du CCRE sur l'intégration et l'inclusion des migrants
- Groupe d'experts du CCRE sur les jumelages

PROJETS

- **IncluCities** : construire des villes inclusives avec les migrants (2020-2023, fin du projet en mars 2023)
- Égalité des sexes - **Charte européenne pour l'égalité et communauté de pratique** (application Q1 2023, mise en œuvre Q4 2023-Q4 2025)
- **Prochain appel du Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF) (TBD)**

ÉTUDES ET PUBLICATIONS

- Guide d'introduction à l'intersectionnalité pour les collectivités territoriales (diffusion)
- Analyse des jumelages (diffusion)
- Charte européenne de l'égalité modernisée et amendements (diffusion)
- 2021-22 Enquête auprès des signataires de la charte (diffusion)
- Infographies d'IncluCities (janvier-février 2023)
- Boîtes à outils thématiques IncluCities pour l'intégration des migrants (janvier-février 2023)
- Note thématique : l'égalité des sexes dans la coopération décentralisée ([en lien avec l'équipe partenariats internationaux](#), mai-juin 2023).

PLANÈTE

- Climat et indépendance énergétique** | Le CCRE continuera à travailler sur le suivi et les actions de plaidoyer liés à la révision et à la mise en œuvre de la législation européenne sur le climat et l'énergie dans le cadre du Green Deal. Cela concerne également les éléments centraux du paquet Fit-for-55 tels que les directives sur l'efficacité énergétique (RED) et les énergies renouvelables (EED), la directive sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD) et les initiatives découlant du plan REPowerEU, qui a été lancé pour surmonter la dépendance de l'UE vis-à-vis des combustibles fossiles russes suite à la guerre en Ukraine (par exemple, l'initiative solaire de l'UE, la révision de la conception du marché de l'électricité). En outre, un soutien aux activités nationales sera apporté par le biais de la Convention des maires afin de renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux et d'offrir des possibilités de renforcement des capacités pour la transition climatique et énergétique.
- Localisation des ODD et conférence de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)** Au niveau mondial, le CCRE plaidera pour la localisation des objectifs des Nations Unies en matière d'environnement et de durabilité. Nous participerons à la 28^{ème} Conférence des Parties (COP28) de la CCNUCC aux Emirats arabes unis et travaillerons à la réalisation de l'Agenda 2030 et de ses Objectifs de développement durable (ODD).
- Plans nationaux pour l'énergie et le climat** | Le CCRE suivra activement le processus de révision des Plans nationaux pour l'énergie et le climat (PNEC) jusqu'en 2024. En 2023, nos recherches sur les projets de révisions des PNEC feront l'objet d'une publication qui examinera également l'implication des collectivités territoriales dans le processus. Au second semestre, nous prévoyons d'organiser une conférence pour discuter des processus de gouvernance multi-niveaux efficaces dans les politiques climatiques européennes et internationales, mais aussi pour présenter l'étude et ses principales recommandations aux décideurs politiques. Pour cette entreprise, nous prévoyons d'unir nos forces avec la Convention des Maires.
- Finances durables** | En 2023, nous nous appuyerons sur les résultats détaillés de notre étude « Finances locales et transition verte en Europe : une décennie de finances locales - de la crise à la relance durable » (sortie au 4^e trimestre 2022). Cette nouvelle publication en ligne contribuera aux efforts de plaidoyer du CCRE pour mobiliser davantage de moyens financiers pour la transition verte (production d'énergie renouvelable, mobilité, refroidissement et chauffage des bâtiments, etc.)

Le CCRE poursuivra son partenariat avec ESPON et l'OCDE afin de mieux évaluer les mécanismes infranationaux de financement durable et d'identifier les opportunités de financement, comme l'application de la **taxonomie européenne**. Nous examinerons également les impacts financiers du Green Deal et du paquet Fit-for-55 et de REPowerEU en particulier.
- Economie circulaire et déchets** | Le CCRE continuera à travailler sur les paquets relatifs à l'économie circulaire en défendant le paquet sur l'économie circulaire I, publié le 30 mars 2022. Les membres ont montré un intérêt particulier pour la directive sur l'écoconception des produits et le règlement sur les produits de construction. En outre, le CCRE produira **une prise de position sur les paquets sur l'économie circulaire** après la publication du deuxième paquet, prévue pour le 30 novembre 2022. Le CCRE mènera aussi notamment des travaux de plaidoyer sur la directive sur les emballages et les déchets d'emballages. La révision de la directive-cadre relatives aux déchets, prévue pour le deuxième trimestre de 2023, sera également suivie de près, notamment à la lumière de la réponse antérieure du CCRE à l'appel à contribution et à la consultation publique ouverts par la Commission.

- **Mobilité** | Le CCRE continuera à œuvrer pour que le nouveau **cadre européen sur la mobilité urbaine** prenne pleinement en considération les intérêts et besoins des collectivités locales et régionales. En parallèle, le travail du groupe d'experts se concentrera principalement sur le travail de plaidoyer relatif au **règlement RTE-T**.
- **Environnement et biodiversité** | Le **paquet « pollution zéro »**, dont la publication est prévue le 26 octobre 2022, sera au centre des travaux du groupe d'experts au cours de l'année à venir, car il englobe également d'autres questions politiques importantes, telles que la **directive sur le traitement des eaux résiduaires urbaines** et la révision de la législation **européenne** sur la **qualité de l'air ambiant**. La **loi sur la restauration de la nature**, y compris la loi sur les sols sains, sera un autre domaine sur lequel le groupe d'experts concentrera ses travaux.

PLAIDOYER

- Plaidoyer sur la **directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires** (T2-2022)
- Plaidoyer sur la finalisation et la mise en œuvre du **paquet "Fit for 55"** :
 - Modification de la directive sur les énergies renouvelables
 - Modification de la directive sur l'efficacité énergétique
 - Révision de la directive sur le déploiement d'infrastructures pour carburants alternatifs
 - Révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments
- Plaidoyer sur le **plan REPowerEU**
 - Initiative solaire de l'UE
 - Refonte de la conception du marché européen de l'électricité
- Plaidoyer sur la révision des plans nationaux pour l'énergie et le climat
- Plaidoyer sur le **nouveau cadre pour la mobilité urbaine** (T4 2020)
- Contribution aux **lignes directrices révisées pour les obligations de service public** dans le domaine des transports publics (avec l'équipe Territoires)
- Plaidoyer sur les **paquets d'économie circulaire I et II**
- Plaidoyer pour la **révision de la directive-cadre sur les déchets** (prévue pour le deuxième trimestre 2023).
- Plaidoyer sur le **paquet « zéro pollution »**
- Plaidoyer sur la biodiversité et la **loi sur la réglementation de la nature**
- Plaidoyer sur la **loi sur les sols sains**
- Plaidoyer sur la **finance durable** - mise en œuvre et développement de la taxonomie de l'UE
- Plaidoyer pour la reconnaissance des LRG dans la lutte contre le changement climatique dans les négociations de la CCNUCC.
- Plaidoyer en faveur de la localisation de l'agenda SDG/2030

Dans le cadre de l'accord de partenariat pluriannuel que le CCRE a signé avec la Commission européenne (programme « Citoyens, égalité, droits et valeur »), les activités suivantes ont été proposées pour l'équipe Climat et Environnement :

- Un atelier sur un sujet environnemental transversal qui impliquerait tous les groupes d'experts verts, qui se tiendrait pendant la Semaine verte de l'UE 2023 (première semaine de juin à confirmer).
- une publication et une conférence sur la participation des groupes de travail régionaux aux plans nationaux pour l'énergie et le climat (PNEC), qui se tiendront au cours du second semestre de 2023.

GROUPES D'EXPERTS

- **Climat et énergie** | Président : Andreas Hagnell (SALAR) | Contact CCRE : Marlon Hilden
- **Mobilité** | Président : Caspar Sluiter (VNG) | Contact CCRE : Axelle Griffon et Théo Giubilei

- **Déchets et économie circulaire** | Présidente : Marianne Haugland (KS) | Contact CCRE : Théo Giubilei
- **Environnement** | Président : vacant | Contact CCRE : Théo Giubilei

PROJETS

- **Convention des Maires Europe (CoM)**
 - Fournir un soutien à l'organisation d'activités nationales sur :
 - Promouvoir la Convention, notamment en recrutant de (nouveaux) signataires, en les maintenant activement engagés et en veillant à ce que l'initiative soit reconnue au niveau national.
 - Renforcement des capacités des autorités locales (signataires ou non) dans les domaines du changement climatique et de l'énergie
 - Renforcement de la gouvernance multi-niveaux dans les politiques énergétiques et climatiques ; organisation de webinaires et d'ateliers de renforcement des capacités.
 - Promouvoir le travail et offrir une assistance aux adhérents de la Convention des Maires (y compris les membres du CCRE)
- **Green City Accord (GCA)** - devrait prendre fin au premier trimestre 2023.
- **Cadre de référence pour les villes durables (RFSC)**
- **Initiative des villes et régions circulaires (CCRI)** - à partir de janvier 2022 (trois ans)
- *Participation au Forum de la mission d'adaptation (à confirmer)*

ÉTUDES ET PUBLICATIONS

- Participation des collectivités locales et régionales aux plans nationaux pour l'énergie et le climat (PNEC)
- Suivi de l'étude 2022 "Finances locales et transition verte en Europe : Une décennie de finances locales - de la crise à la reprise durable".

DATES CLÉS EN 2023-2024

Février	Forum des villes
Mai	Semaine verte de l'UE - Groupe d'experts transversal
Juin	Conférence de la présidence suédoise sur les villes vertes (15-16 juin à confirmer)
Septembre	Semaine européenne de la mobilité Semaine européenne de l'énergie durable
Octobre	Publication de l'étude sur les plans nationaux pour l'énergie et le climat (à confirmer)
Novembre	La COP28 aux Émirats arabes unis
Décembre	Quatrième anniversaire du Green Deal européen

LIEUX

- **Plans pour la reprise et la résilience |** Le CCRE continuera à suivre la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) et les expériences des collectivités territoriales à cet égard. Les engagements de dépenses au titre du règlement FRR devront être pris d'ici la fin 2024 et la collecte d'informations auprès des membres du CCRE sur leur accès aux subventions et prêts du FRR sera déterminante pour l'élaboration des points de vue des décideurs politiques sur la poursuite de l'approche FRR au-delà de 2024. A cet égard, le groupe d'experts du CCRE sur la gouvernance restera une plateforme d'échange précieuse. Les connaissances acquises lors de la mise en œuvre du FRR, de REACT-EU et de ce nouveau modèle de mise en œuvre enrichiront les processus de réflexion et les positions du CCRE sur la prochaine période de programmation et **l'avenir de la politique de cohésion**.
- **Gouvernance économique de l'UE et finance durable |** En 2023, nous nous appuyerons sur les travaux résumés dans l'étude en ligne « Finances locales et transition verte en Europe : une décennie de finances locales - de la crise à la relance durable » (événement de lancement le 10 novembre 2022). Cette publication soutiendra le plaidoyer du CCRE sur la révision du Pacte de stabilité et de croissance en faveur d'un **cadre de gouvernance économique de l'UE** qui permet et encourage les investissements publics locaux et régionaux.
Le CCRE poursuivra son partenariat avec ESPON et l'OCDE, et travaillera avec le groupe d'experts du CCRE sur les finances locales afin de mieux appréhender l'impact de COVID-19, de la guerre russe en Ukraine et de la flambée des coûts de l'énergie et de l'inflation sur les **finances et les investissements des collectivités locales et régionales**. Dans le cadre du pilier « partage des connaissances » du CCRE, nous favoriserons les échanges d'expériences sur ce sujet dans tous les pays membres du CCRE.
L'**équipe Territoires** travaillera également en étroite collaboration avec l'**équipe Verte** sur la finance durable et le lien entre les fonds de la politique de cohésion, le Green Deal et REPowerEU en particulier.
- **La décennie numérique de l'UE |** La prise de position du CCRE sur les « Services numériques pour tous » a été publiée le 21 janvier 2022. Elle a été élaborée pour s'assurer que les collectivités territoriales restent à l'avant-garde de la transition numérique en tant qu'acteur clé facilitant la diffusion de solutions numériques pour les citoyens, et constitue également une mesure proactive pour éviter les charges économiques et administratives inutiles découlant des initiatives de l'UE. Il appelle également à la mise en place d'un cadre réglementaire et financier qui soutienne réellement la numérisation des administrations locales et régionales. Le prochain dialogue social européen se concentrera sur la numérisation sur le lieu de travail et y consacra un nouveau projet.
- **Dialogue social |** Le CCRE suivra de près la réforme de la Commission sur le dialogue social européen. Il cherchera à sauvegarder le rôle fondamental du dialogue social européen pour aider les collectivités territoriales à fournir des services publics de qualité.
- **Démocratie participative et processus délibératifs |** Les gouvernements ont de plus en plus recours aux méthodes délibératives, parallèlement à la démocratie représentative, afin de renforcer la confiance des citoyens dans les processus politiques et de mieux évaluer leurs besoins. Le CCRE souhaite explorer dans quelle mesure ses membres sont impliqués dans ces développements. Le CCRE commencera à travailler avec ses membres pour déterminer quels exemples de processus délibératifs existent actuellement sur le terrain afin d'aider à informer ses actions à l'avenir.

- **Soins** | L'impact du vieillissement de la population et les changements dans les structures sociales et familiales justifient l'implication proportionnée et pertinente du CCRE dans les débats sur l'avenir des services de soins. Notre travail sera notamment axé sur la récente stratégie européenne en matière de soins.
- **Développement durable** | Nous poursuivrons notre plaidoyer en faveur de territoires plus inclusifs qui ne laissent personne de côté à travers le Cadre de référence pour les villes durables. Depuis mars 2021, nous avons accompagné et soutenu 19 villes, dans le cadre du nouveau réseau thématique URBACT (Tallinn, Manresa et Braga, entre autres), tout au long de leur mise en œuvre de projets urbains structurés autour des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.
- **Politique de cohésion** | Le CCRE et plusieurs membres ont été impliqués dans une nouvelle Communauté européenne de pratique sur le partenariat afin d'améliorer la mise en œuvre du **principe de partenariat** ; ceci pourrait conduire à un renouvellement potentiel du Code de conduite européen sur le partenariat. En plus de ces activités, dans le but d'étendre son analyse des Investissements territoriaux intégrés (ITI) et du Développement local piloté par la communauté (CLLD) (disponible fin 2022), le CCRE rédigera une première prise de position sur ses résultats, conclusions et recommandations pour l'**avenir de la politique de cohésion**, et poursuivra son travail en impliquant le Parlement européen, par le biais de sa Commission du développement régional (REGI) et de l'Alliance de cohésion. Le groupe d'experts du CCRE sur la cohésion territoriale sera l'occasion de transmettre et d'échanger des informations sur la programmation et la mise en œuvre des fonds structurels et d'investissement européens. Le CCRE cherchera également à stimuler la communication sur la politique de cohésion, éventuellement par le biais d'un projet financé par l'UE.
- **Développement territorial, urbain et rural** | Le CCRE sera étroitement associé au lancement de deux nouveaux partenariats thématiques dans le cadre de l'**Agenda urbain** de l'UE (Villes d'égalité et Alimentation urbaine). Nous diffuserons également tous les appels, événements et informations de la nouvelle initiative urbaine européenne. Le CCRE facilitera les échanges au sein du CCRE et avec les partenaires extérieurs sur le développement rural, et assurera le suivi de la mise en œuvre du **Pacte rural**.

PLAIDOYER

- Plaidoyer sur le futur **semestre européen**
 - Plaidoyer sur la **mise en œuvre des plans nationaux de reprise et de résilience**
 - Plaidoyer sur la **décennie numérique** de l'UE
 - Plaidoyer sur la **gouvernance économique de l'UE**
 - Plaidoyer sur l'**avenir de la politique de cohésion** et le **principe de partenariat**
 - Plaidoyer sur la révision du **dialogue social européen**
 - Plaidoyer dans le cadre du **Pacte rural**, suivi **communautaire** de la **vision à long terme pour les zones rurales**
-
- **Session de formation/information sur les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI)** couvrant la nouvelle période, accompagnée d'un petit guide sur les différentes méthodes de mise en œuvre et de gestion des FESI dans les pays de l'UE.
 - **Événement de suivi sur la vision à long terme pour les zones rurales**
 - **Analyse de suivi de la mise en œuvre de la Facilité pour le redressement et la résilience** et de l'implication des gouvernements locaux et régionaux (événement et plaidoyer)

GROUPES D'EXPERTS

- **Gouvernance et démocratie locale** | Contact CCRE : Carol Thomas
- **Cohésion territoriale** | Président : Michael Schmitz (DLT) | Contact CCRE : Marine Gaudron
- **Finances locales** | Présidents : Cemal Bas (UTM) ; Florian Schilling (DStGB) | Contact CCRE : Marine Gaudron
- **Les Gouvernements locaux et régionaux en tant qu'employeurs** | Président : Marc Elxnat (DE) | Contact CCRE : Paolo Ciambellini
- **Services publics et e-gouvernement** | Président : Tanja Struve (DE, DLT) | Contact CEMR : Paolo Ciambellini
- **Digitalisation** | Président : Hallvard Hoen (KS) | Contact CEMR : Paolo Ciambellini

PROJETS

- Le [Référentiel des Villes et Territoires Durables](#) (RFSC)
- Le rôle des partenaires sociaux dans la prévention de la violence et du harcèlement de tiers au travail
- Dialogues européens, solutions locales
- La numérisation pour tous dans les collectivités territoriales (Local Social Digital)

ÉTUDES ET PUBLICATIONS

- **Investissements territoriaux intégrés** | Analyse succincte de l'utilisation de l'ITI, du CLLD et des outils nationaux d'investissement territorial intégré (fin 2022).
- « **Les finances locales et la transition verte en Europe** : Une décennie de finances locales - de la crise à la relance durable » (événement de lancement le 10 novembre 2022).
- **RFSC | Amélioration du guide pratique et des publications pour les utilisateurs du RFSC**. Études de cas et leçons apprises sur l'utilisation du RFSC pour localiser les ODD d'URBACT.

DATES CLÉS EN 2023-2024

- 16-17 mars** · Forum des villes (Turin, Italie)
- Juin** (à confirmer) · Assemblée de UN Habitat
- 15-16 juin** (à confirmer) · Conférence de la présidence suédoise sur les villes vertes
- Octobre** · Semaine européenne des villes et des régions
- 2024** · Les élections européennes
· Sommet des régions et des villes
· 12th Forum urbain mondial

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

- **Renforcer la voix** des collectivités territoriales de l'UE et de leurs associations représentatives dans la politique de développement de l'UE et veiller à ce qu'elles soient entendues dans les agendas et les forums mondiaux.
- **Mobiliser les collectivités territoriales et les associations de l'UE** en faveur de la coopération décentralisée, en partenariat avec les pairs.
- **Améliorer les pratiques actuelles** de la coopération décentralisée par une meilleure connaissance et un apprentissage renforcé

POLITIQUE ET PLAIDOYER

- 1. Coopération décentralisée** | Contribuer à la révision à mi-parcours de l'instrument Global Europe
 - a. Évaluer comment les collectivités territoriales, tant en Europe que dans les pays partenaires, ont été impliquées dans la phase de programmation et de mise en œuvre - lien avec l'initiative Team Europe et le Global Gateway.
 - b. Contrôler, aux côtés de la Commission européenne et du Parlement, l'utilisation des 500 millions d'euros destinés aux collectivités territoriales.
 - c. Par l'intermédiaire de l'Alliance du CdR, fournir des informations et un retour d'information aux institutions de l'UE, à la plate-forme de reconstruction de l'Ukraine et aux autres parties prenantes sur la coopération municipale pour la reconstruction de l'Ukraine.
 - d. Contribuer activement au Forum politique sur le développement (dialogue structuré avec la Commission européenne et les organisations de la société civile).
 - e. Travail en vue du Plan d'action pour l'égalité des sexes III (GAP III) - Forum annuel
 - f. Tenir une réunion annuelle avec le commissaire chargé des partenariats internationaux dans le cadre du suivi de la signature d'un accord-cadre de partenariat avec la Commission européenne.
- 2. Partenariat oriental et Ukraine**
 - a. Contribuer à la localisation des accords d'association de l'UE avec la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine et au programme de partenariat UE-Est (PEA)
 - b. Soutenir les collectivités locales et leurs associations dans les pays du partenariat oriental dans leurs efforts pour consolider les avancées en matière de décentralisation, de réformes de l'administration publique et d'autonomie locale ; les soutenir dans leur dialogue avec l'UE en tant que pays candidats.
 - c. Organiser des formations pour la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine sur l'accès aux fonds et programmes de l'UE.
 - d. Renforcer les capacités des fonctionnaires locaux et faciliter l'échange d'expériences entre les anciens et les actuels pays candidats.

- e. Soutenir les gouvernements locaux et accroître la participation des associations à l'établissement de partenariats entre les municipalités ukrainiennes et européennes (en utilisant le projet « Bridges of Trust » comme cadre).
- f. Organiser des formations et des visites de renforcement des capacités entre les collectivités locales ukrainiennes et européennes (dans le cadre du projet « Bridges of Trust »).

3. Échange avec les pays partenaires

- a. Renforcer le dialogue avec les délégations de l'UE sur la mise en œuvre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI) - Global Europe
- b. Contribuer au sommet UE-Amérique latine et Caraïbes 2023
- c. Contribuer au sommet UE- Partenariat oriental
- d. Promouvoir les échanges entre les jeunes dirigeants locaux et régionaux
- e. Promouvoir les échanges entre les femmes leaders locales

4. Éducation au développement et sensibilisation (DEAR) | Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM)

- a. Sensibiliser à la valeur ajoutée de la coopération décentralisée
- b. Travailler à la mise en œuvre de la déclaration sur l'éducation globale en Europe à l'horizon 2050
- c. Assurer le suivi du volet DEAR des instruments de Global Europe et promouvoir les campagnes de sensibilisation mises en œuvre par les collectivités territoriales.
- d. Participer au groupe multipartenaire de la Commission européenne

5. Culture

- a. Suivi du rapport du Parlement européen sur la mise en œuvre du nouvel agenda européen de la culture et de la stratégie de l'UE pour les relations culturelles internationales
- b. Contribuer à la commission culture de CGLU

6. Objectifs de développement durable et agendas mondiaux

- a. Agenda 2030 | Le CCRE publiera une édition mise à jour de sa publication avec PLATFORMA sur la localisation des ODD en Europe et travaillera avec ses pairs dans les pays partenaires. Une attention particulière sera accordée aux examens subnationaux volontaires (plus de dix pays européens rendront compte aux Nations Unies en 2023).
- b. Travailler sur la contribution du CCRE au tout premier examen volontaire de l'UE sur les ODD auprès de l'ONU : il s'agira d'un document d'orientation évaluant comment les politiques européennes internes et externes jouent un rôle dans la réalisation de l'Agenda 2030.
- c. Faire pression au nom des collectivités territoriales dans le cadre du processus de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) relatif au climat et lors des sommets de la Conférence des parties (COP) sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre le changement climatique, en coordination avec les gouvernements locaux et les autorités municipales des Nations unies (LGMA).
- d. Contribuer aux travaux et à la coordination de CGLU, en particulier le pacte pour l'avenir, l'égalité des sexes et les finances locales.

7. Comité des Jeunes élus

- a. Consolider la plateforme de dialogue entre les jeunes dirigeants européens afin d'encourager l'échange de bonnes pratiques avec leurs pairs du monde entier sur les questions relatives au développement durable local.
- b. Aider les jeunes élus à prendre conscience des grandes politiques européennes ainsi que des opportunités mises à leur disposition par les institutions européennes, en leur offrant les moyens de contribuer au débat européen (par exemple, sessions de formation, échanges entre pairs avec les partenaires du CCRE/PLATFORMA, etc.)
- c. Renforcer la voix des collectivités territoriales dans les événements européens et internationaux

GROUPES D'EXPERTS

- Commission des affaires internationales du CCRE
- PLATFORMA Cluster sur l'Agenda 2030 et les ODD
- PLATFORMA Cluster sur le rôle des associations nationales
- PLATFORMA Cluster sur DEAR/GCE
- PLATFORMA Cluster sur le dialogue avec les délégations de l'UE et la coordination dans les pays partenaires.
- PLATFORMA Cluster sur le partenariat oriental
- Comité de mise en œuvre du projet « Bridges of Trust »

PROJETS

- PLATFORMA
- Bridges of Trust 2.0 - soutenir les partenariats municipaux avec les municipalités ukrainiennes

ÉTUDES, PUBLICATIONS ET CAMPAGNES

- Cartographie de la coopération décentralisée
- Note thématique sur l'égalité des sexes dans la coopération décentralisée
- Note thématique sur la culture, le développement et la coopération décentralisée, et cartographie d'exemples
- Journées européennes de la solidarité locale : chaque année, un grand nombre de municipalités européennes organisent des événements avec les habitants sur les agendas mondiaux et leurs actions de solidarité.
- Contribution au rapport sur le statut de l'éducation globale dirigé par le Réseau européen d'éducation globale (GENE)
- Promotion des PLATFORMAwards 2022 pour les partenariats gagnants
- Rapports annuels sur les ODD pour le HLPF en juillet

ÉCHANGE DE CONNAISSANCES ET D'EXPÉRIENCES (RENFORCEMENT DES CAPACITÉS)

- Partenariats UE-Ukraine (*Bridges of Trust*)
- PLATFORMA-UCLG Formation sur les ODD dans la coopération décentralisée
- Formation PLATFORMA sur la résilience en 2023

ALLIANCES

- Collaboration avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE sur une boîte à outils mondiale en cours d'élaboration par l'OCDE.
- Collaboration avec le réseau des ministères nationaux (GENE) sur l'éducation au développement et la sensibilisation.
- Lobbying avec LGMA sur le climat (ICLEI est le point focal)
- Lobbying auprès des membres de l'Alliance européenne des villes et régions *pour la reconstruction de l'Ukraine*

DATES CLÉS

- 67^{ème} Commission de la condition de la femme (CSW67), mars 2023.
- Forum politique sur le développement - Réunion mondiale (mars 2023)
- Deuxième Assemblée d'ONU-Habitat, 5-9 juin 2023 (Nairobi, Kenya)
- Journées européennes du développement, juin 2023
- 11^{ème} Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable, juillet 2023.
- Conférence sur le redressement de l'Ukraine, juillet 2023 (Londres, Royaume-Uni)
- Sommet sur les ODD, septembre 2023 (organisé tous les quatre ans)
- Villes et régions pour les partenariats internationaux, automne 2023
- Conférence des Nations unies sur le changement climatique (CoP28), 6-17 novembre 2023 (Dubai, EAU)
- Sommet UE-Amérique latine et Caraïbes 2023 (à confirmer)
- 68^{ème} Commission de la condition de la femme (CSW68), mars 2024.
- 12^{ème} Forum urbain mondial d'ONU-Habitat (FUM12), juin 2024 (Le Caire, Egypte)
- 12^{ème} Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable, juillet 2024.
- Conférence des Nations unies sur le changement climatique (CoP29), novembre 2024 (Australie/îles du Pacifique)

PORTE-PAROLE 2022

Lien vers la liste : https://drive.google.com/file/d/1rCFVtygwTPEg_FYj1iMCF1Jyhrdc_qTv/view



www.cemr.eu



twitter.com/ccrecemr



Avec le soutien de
l'Union européenne